

un très bon représentant de notre pays, mais je crois qu'à l'heure actuelle, nous désirons trop obtenir ce que nous croyons être une place au soleil. Comme l'adolescent, le Gouvernement est saisi des douleurs de la croissance. Il désire trop se mettre en vedette devant le monde, comme si nous étions une nation absolument indépendante, une nation séparée, et non une des entités dans le grand cercle des dominions autonomes qui forment l'Empire britannique.

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, je comprends très bien l'état d'esprit de mon honorable ami le leader de la gauche (l'honorable W.-B. Ross) quand il se trouve en face des montants considérables qui apparaissent dans le présent bill des subsides. Sa surprise disparaîtrait bientôt s'il avait la tâche de siéger au Conseil et d'écouter les demandes qui arrivent de toutes les parties du Canada. Nous avons un vaste pays où se trouvent de considérables travaux publics, et c'est le devoir impérieux du Gouvernement de maintenir en bon état ces ouvrages. De toutes les parties du Canada, nous recevons ici des demandes disant qu'il faut des réparations urgentes aux ouvrages construits le long de nos rives et dans nos ports. Il faut y voir et y pourvoir.

Mon honorable ami dit qu'il approuve la subvention nouvelle de \$1,700,000 prévue pour les provinces maritimes, mais il prend à partie la prévision d'un demi-million de dollars pour la légation canadienne à Washington. Je veux dire à mon honorable ami que parfois des chiffres qui nous paraissent exorbitants à première vue, prennent, après une étude attentive, des proportions qui nous semblent raisonnables. Je ne citerai qu'un exemple, celui de l'hôtel Scribe, à Paris, dont l'achat provoqua une telle opposition que pour se ranger à l'opinion publique, la direction des chemins de fer nationaux du Canada crut devoir le vendre. Depuis ce temps, je me suis trouvé deux ou trois fois à Paris, et j'ai déploré le jour où nous avons abandonné le titre de cette propriété. Les bureaux du commissaire canadien ont une si piètre apparence que nous éprouvions une certaine honte en en franchissant le seuil. Il nous faudra nécessairement placer notre commissaire canadien dans des bureaux convenables. Par l'achat de l'hôtel Scribe, nous avions une propriété qui valait le double du montant qui a soulevé l'opinion de cette Chambre et du public, et nous acquérons l'avantage de placer notre commissaire et tous les services au centre même de Paris.

Quand nous considérons ce chiffre pour Washington, il ne faut pas oublier que nous y occupons un rang au milieu de toutes les nations du monde. Nous y représentons la moi-

L'hon. M. WILLOUGHBY.

tié de l'Amérique du Nord. Nous sommes virtuellement une très grande nation.

L'honorable M. WILLOUGHBY: Géographiquement.

L'honorable M. DANDURAND: Oui, mais je dis que nous le sommes aussi virtuellement. Notre population s'élève à neuf millions, et nous entretenons un commerce très important avec les Etats-Unis.

L'honorable M. ROBERTSON: Notre population n'est que la moitié de celle du Mexique.

L'honorable M. DANDURAND: Oui, mais notre premier devoir est de jouer là le rôle national qui sied à une nation de notre rang. Les affaires qu'il nous faut négocier avec les Etats-Unis sont d'une importance vitale pour le Canada. Je pourrais, si je le voulais, vous nommer une demi-douzaine de problèmes qui demandent à être résolus ces jours prochains, mais ce n'est pas le temps d'ouvrir une discussion sur cette phase des activités que doit entreprendre cette légation, et sur l'envoi d'un délégué officiel à Washington; c'est un sujet trop vaste pour qu'il soit possible de le débattre maintenant.

Je suis convaincu que ce Gouvernement mérite notre confiance. Depuis deux ou trois ans, il a diminué les impôts, il a montré des surplus dans ses finances, il a réduit la dette nationale, et j'espère qu'avec le vent de la prospérité qui semble gonfler nos voiles, nous trouverons ces dépenses légères quand nous considérerons les résultats, l'année prochaine.

Après ces quelques remarques, je propose la deuxième lecture de ce bill.

La motion est adoptée; le bill est lu pour la deuxième fois.

TROISIEME LECTURE

L'honorable M. DANDURAND propose la troisième lecture du bill.

La motion est agréée; le bill est lu pour la troisième fois et adopté.

PROROGATION DU PARLEMENT

Son HONNEUR LE PRESIDENT communique au Sénat un message qu'il a reçu du sous-secrétaire adjoint du Gouverneur général l'informant que le très honorable F. A. Anglin, délégué du Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui à huit heures du soir pour proroger la présente session du Parlement.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le très honorable F. A. Anglin, délégué du Gouverneur général, étant venu et ayant pris place au Trône, et la Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,